

Baulmes - Vuitebœuf
Rances - Champvent
Essert-s.-Champvent
Valeyres-s.-Rances
Villars-s.-Champvent
Vugelles-La Mothe
Sergey - L'Abergement
Method - Suscévaz
Lignerolle - Les Clées - Orges

BULLETIN DES AVIS OFFICIELS

Paraît chaque mercredi

Rédaction et publicité:

Greffe municipale, 1446 Baulmes

Tél. 024 459 15 66

Fax 024 459 19 64

Courriel: info@baulmes.ch

Du lundi au jeudi: 09h00 - 11h00

Mercredi après-midi: 14h00 - 18h00

Abonnements: Fr. 20.- par an

Publicité: À la case (Fr. 15.-)

Les demandes d'abonnements sont reçues par les Greffes municipaux des communes de Baulmes, Vuitebœuf, Rances, Champvent, Essert-sous-Champvent, Valeyres-sous-Rances, Villars-sous-Champvent, Vugelles-La Mothe, Sergey, L'Abergement, Method, Suscévaz, Lignerolle, Les Clées, Orges.

CÉLÉBRATIONS

Dimanche 27 mars 2022

Montcherand 10 h 00 Culte. P.-O. Heller, L. Gasser.
Provence 10 h 00 Culte «Ensemble» sous-région. S. Gabrieli.

COMMUNAUTÉ CATHOLIQUE - ÉGLISE CATHOLIQUE DE BAULMES
1^{er} et 3^e dimanche du mois - Messe à 9 h 30 à Baulmes



BAULMES

www.baulmes.ch

Inauguration de l'Hôtel de Ville

Après plus de deux ans de rénovations, l'Hôtel de Ville sera inauguré le:

samedi 9 avril 2022 dès 9 h 00

Au programme:

- Visites des locaux
- Animations théâtrales (10 h 00 - 16 h 00)
- Activités pour les enfants (10 h 00-12 h 00)

En parallèle, dès 9 h 00, matinée «portes ouvertes» et café-croissant au **Cabinet médical** situé à la rue de la Gare 1 **de 9 h 00 à 12 h 00.**

Nous vous attendons nombreux à cette occasion.

La Municipalité

Coup de balai

Participez à l'opération et aidez-nous à ramasser les déchets qui jonchent nos chemins et les abords de nos forêts.

Rendez-vous **samedi 26 mars 2022 à 9 h 00 devant l'Hôtel de Ville.**

Café-croissant offerts, matériel et gants fournis.

La Municipalité

Société de tir sportif Misterdam Baulmes

Dates des tirs 300 mètres 2022

MARS

Samedi 26.03 de 14h00 - 17h00

Entraînement

Mercredi 30.03 de 17h30 - 20h00

Entraînement

AVRIL

Mercredi 6.04 de 18h00 - 20h30

Entraînement

Mercredi 13.04 de 18h00 - 20h30

Entraînement

Mercredi 20.04 de 18h00 - 20h30

Entraînement

Mercredi 27.04 de 18h00 - 20h30

Entraînement

MAI

Mercredi 4.05 de 18h00 - 20h30

Entraînement

Mercredi 11.05 de 18h00 - 20h30

Entraînement

Mercredi 18.05 de 18h00 - 20h30

Entraînement

Mercredi 25.05 de 18h00 - 20h30

Tir militaire

JUIN

Mercredi 1.06 de 18h00 - 20h30

Entraînement

Mercredi 8.06 de 18h00 - 20h30

Entraînement

Mercredi 15.06 de 18h00 - 20h30

Entraînement

Mercredi 22.06 de 18h00 - 20h30

Entraînement

Mercredi 29.06 de 18h00 - 20h30

Entraînement

JUILLET

Mercredi 6.07 de 18h00 - 20h30

Entraînement

Mercredi 27.07 de 18h00 - 20h30

Entraînement

AOÛT

Mercredi 3.08 de 17h00 - 20h30

Entraînement + tir des Aiguilles avancé

Vendredi 5.08 de 15h00 - 20h30

Tir des Aiguilles

Samedi 6.08 de 8h00 - 17h30

Tir des Aiguilles

Mercredi 10.08 de 17h00 - 20h30

Tir des Aiguilles

Vendredi 12.08 de 15h00 - 20h30

Tir des Aiguilles

Samedi 13.08 de 8h00 - 17h30

Tir des Aiguilles

Mercredi 17.08 de 18h00 - 20h30

Entraînement

Mercredi 24.08 de 18h00 - 20h30

Tir militaire

Mercredi 31.08 de 18h00 - 20h30

Entraînement

SEPTEMBRE

Mercredi 7.09 de 17h30 - 20h00

Entraînement

Mercredi 14.09 de 17h30 - 20h00

Entraînement

Samedi 24.09 de 13h30 - 17h30

Entraînement

OCTOBRE

Samedi 1.10 de 13h30 - 17h30

Entraînement

Samedi 8.10 de 13h30 - 17h30

Entraînement

Samedi 15.10 de 13h30 - 17h30

Tir de clôture interne

Pendant la durée des tirs, il est formellement interdit de pénétrer dans la zone dangereuse.

La Municipalité et la Société de tir sportif Misterdam déclinent toute responsabilité en cas d'accident dû à la non observation de cet avis.

Autorisation

Dans sa séance du 14 mars 2022, la Municipalité a autorisé M. Benoît Perusset à effectuer les travaux suivants:

Nature de l'ouvrage: Ballastage partiel

Adresse: Chemin du Contornet 22

Parcelle N°: 521 (parcelle communale)

ECA N°: -

La Municipalité

Autorisation

Dans sa séance du 14 mars 2022, la Municipalité a autorisé M. Benoît Perusset à effectuer les travaux suivants:

Nature de l'ouvrage: Ballastage partiel

Adresse: Chemin du Contornet 26

Parcelle N°: 545

ECA N°: -

La Municipalité

Demande de permis de construire (P)

CAMAC N°: 209479

Compétence: (ME) Municipale État

Commune: Baulmes

Lieu-dit et/ou adresse: Rue de la Poteyla 14

Coordonnées (E/N): 2529875 / 1182495

Parcelles N°s: 130, 156

ECA N°s: 125, 126

Note recen. architectural: 6, 6

Propriétaire: Peltier Nicolas, rue de la Poteyla 14, 1446 Baulmes, tél. 076 704 02 21, nicolas.peltier@outlook.com



BAULMES

www.baulmes.ch

Auteur des plans: Martin Cédric, architecte, reg. mandataire N°: 159810, Jaquier Martin Architectes Sàrl, ch. de Champ Murat 15bis, 1436 Treykovagnes, tél. 024 524 31 40, hello@jama-architectes.ch

Nature des travaux principale: Transformations
Description de l'ouvrage: Transformation d'une maison villageoise

Demande de dérogation: RPGA art. 10 avant-toits (toiture existante), l'art. 13 est applicable. Art. 63 mouvement de terre, alignement des constructions pour le couvert (remplace l'escalier existant)

Particularités:

Travaux situés hors zone à bâtir: Non
Nécessité de mise à jour du plan du Registre foncier (mensuration officielle): Oui

L'enquête publique de 30 jours est ouverte du 23.03.2022 au 21.04.2022.

La Municipalité

Demande de permis de construire (P)

CAMAC N°: 211375

Compétence: (ME) Municipale État

Commune: Baulmes

Lieu-dit et/ou adresse: Grand'Rue 22

Coordonnées (E/N): 22530042 / 1182586

Parcelles N°: 184

ECA N°s: 209, 210a, 210b, 561

Note recen. architectural: 4, 4, 6, 4

Propriétaire: Perusset Olivier, rue de la Chapelle 14, 1446 Baulmes, info@boucherieperusset.ch

Promettant acquéreur: Jusifi Rrustem, Baksi Sàrl, route de Vallaire 149, 1024 Ecublens, r.jusifi@baksi.ch

Auteur des plans: Ratiu Marius, architecte, reg. mandataire N°: 4618, IPOINT2 SA, chemin de la Plantaz 16, 1024 Ecublens, tél. 021 320 63 63, info@lpoint2.ch

Nature des travaux principale: Transformations
Description de l'ouvrage: Transformation d'une grange en logements et aménagement des logements existants des bâtiments ECA N°s 209, 210a et 561. Création et mise en conformité des places de parc intérieures et extérieurs.

Particularités:

Travaux situés hors zone à bâtir: Non
Nécessité de mise à jour du plan du Registre foncier (mensuration officielle): Oui

L'enquête publique de 30 jours est ouverte du 23.03.2022 au 21.04.2022.

La Municipalité



VUITEBŒUF

www.vuitebœuf.ch

Élection complémentaire d'un conseiller(ère) municipal(e) Dimanche 15 mai 2022

Décision du 17 mars 2022

Les préfets du district Jura-Nord vaudois

Vu:

- la Loi du 05.10.2021 sur les droits politiques (LEDP) et son règlement d'application (RLEDP),

- la démission de Madame **Nadine GRANDJEAN**, Municipale,

- l'autorisation du Bureau électoral cantonal du 14 mars 2022,

convoquent:

les électrices et électeurs de la **Commune de Vuitebœuf le dimanche 15 mai 2022** pour élire un(e) conseiller(ère) municipal(e), en même temps que la votation fédérale.

En cas de second tour, celui-ci aura lieu le dimanche 5 juin 2022.

CONDITIONS GÉNÉRALES

Cette élection aura lieu, selon le système majoritaire deux tours (majorité absolue au premier tour et relative en cas de second tour); une **élection tacite est possible dès le 1^{er} tour.**

CORPS ÉLECTORAL

Font partie du corps électoral communal (à l'exclusion des personnes faisant l'objet d'une curatelle de portée générale pour cause de trouble psychique ou de déficience mentale (art. 390 et 398 CC)):

- les citoyens suisses, hommes et femmes, âgés de dix-huit ans révolus et qui ont leur domicile politique dans la Commune, inscrits au rôle des électeurs et pourvus du matériel officiel ;
- les personnes étrangères, hommes et femmes, âgés de dix-huit ans révolus, domiciliées dans la Commune, qui résident en Suisse au bénéfice d'une autorisation depuis dix ans au moins et sont domiciliées dans le canton de Vaud depuis trois ans au moins, inscrites au rôle des électeurs et pourvues du matériel officiel.

Seront automatiquement incluses dans le rôle les personnes qui remplissent les conditions ci-dessus ou qui les rempliront d'ici au jour du scrutin.

Le rôle des électeurs peut être consulté au greffe municipal durant les heures normales d'ouverture du bureau.

DÉPÔT DES LISTES

Le dernier délai pour le dépôt des listes est fixé :

- **au lundi 4 avril 2022 à 12 heures précises au greffe municipal pour le premier tour;**
- **au mardi 17 mai 2022 à 12 heures précises au greffe municipal en cas de second tour.**

Toute liste de candidature doit :

- être signée par 3 électeurs domiciliés dans la Commune avec l'indication de leur(s) nom(s), prénom(s), année de naissance, lieu(x) d'origine, profession et domicile;
- mentionner un mandataire et un suppléant; à défaut, le premier des signataires est considéré comme mandataire et le suivant comme suppléant ;
- être accompagnée d'une déclaration d'acceptation signée par chacun des candidats qu'elle porte ; la signature peut être remplacée par celle d'un mandataire au bénéfice d'une procuration spéciale jointe à la déclaration ;
- porter une dénomination distincte et indiquer les nom(s), prénom(s), année de naissance, lieu(x) d'origine, profession et domicile de chacun des candidats.

Le greffe municipal prend note des date et heure du dépôt des listes et s'assure de leur conformité.

Des listes de candidature sont à disposition auprès du greffe municipal.

La Municipalité



MATHOD

Avis d'enquête publique N° 2022-4084

Commune: Method

Propriétaire: Hernan Sophie, route de Suscévaz 4, 1438 Method

Requérant/auteur des plans: Dolci Architectes, rue des Pêcheurs 8, 1401 Yverdon-les-Bains

Promettant acquéreur: –

Coordonnées: 2533373/1179849

Parcelle N°: 56

ECA N°s : 2, 5, 6a, 7

CAMAC N°: 209623

Nature des travaux-description de l'ouvrage: Création d'un couvert à voitures.

Adresse de l'ouvrage: Route de Suscévaz 4, 1438 Method

Dérogation requise: RPGA: Art. 30 (affectation)

Le dossier peut être consulté au greffe municipal de la Commune de Method, rue de la Forge 22, **du 26.03.2022 au 24.04.2022.**

Délai d'opposition: 24.04.2022

La Municipalité



ORGES

Demande de permis de construire (P)

Commune: Orges

Compétence: (ME) Municipale État

Réf. communale: 5924

CAMAC N°: 211285

ECA N°: –

Coordonnées (E/N): 2534775/1184520

Nature des travaux: Construction nouvelle. Remplacement de la piscine existante et pose d'une pompe à chaleur

Situation: Rue des Fontaines 28

Note de recensement architectural: –

Propriétaire, promettant, DDP: Cachin Saskia
Auteur des plans: Rolle Jean-François, Kadastre.ch Sàrl

Demande de dérogation: –

Particularités: –

Enquête publique ouverte du 23.03.2022 au 21.04.2022.

La Municipalité

Autorisation

Dans sa séance du 15 mars 2022, la Municipalité a autorisé M^{me} Aurélie Schöpfer à installer une piscine démontable, hors-sol dans son jardin.

Capacité: env. 15 m³

Parcelle N°: 654

La Municipalité



FC RANCES – IMMENSE

LE FC RANCES RECRUTE !

CHER.E.S AMI.E.S
FANS DE FOOTBALL

Le FC RANCES cherche pour sa
deuxième équipe dès la saison 2022-
2023 un.e entraîneur.se

Envie de relever un nouveau défi ?
N'hésitez pas à prendre contact avec
nous pour de plus amples
informations :

contact@fcrances.ch ou au président
du club 079 814 24 46 (Mathieu
Marendaz)

Vive le sport, vive le football

FC RANCES – IMMENSE

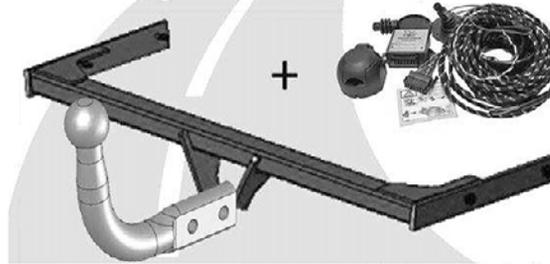
GARAGE AMB 1445 VUITEBOEUF

**Automobile Burgat réparation véhicules
toutes marques**

Montage de crochet d'attelage

Remorques • Caravanes • Portes-vélos

Attelage + Faisceau spécifique



Devis gratuit – Travail soigné

Véhicule de remplacement mis à disposition

Demandez-nous une offre par e-mail ou par téléphone

E-mail : amb1445@gmail.com

Tél : 024 459 13 75



Laurent Bader

Récupération de fers et métaux

Route d'Yverdon 3 - 1445 VUITEBOEUF

Tél: +41 24 459 25 75

laurent.bader@badermetaux.ch

www.badermetaux.ch



Stores

Vente - Réparation

Patrik Jaccard

Ruelle de la Tuilière 6

1321 ARNEX-SUR-ORBE

*Stores toiles - Pergolas - Stores à lamelles - Volets roulants
Volets aluminium - Moustiquaires - Moustiquaires rideau chaînettes - Stores
intérieurs - Stores Vélux - Fenêtres PVC - Entretien - Réparation - Motorisation*

Restons solidaires pour les indépendants locaux

Action moustiquaires 10%

Valable jusqu'au 15.04.2022

Avec Général Stores, les insectes restent dehors

DEVIS GRATUIT - TRAVAIL SOIGNÉ

Natel 079 306 99 93 - E-mail: generalstores@bluewin.ch



OGENS - YVERDON-LES-BAINS - BAULMES

Les sols... notre passion

Parquets bois véritable
Stratifié - Ponçage
Moquettes - Sols vinyl - PVC - Lino
Stores - Literie

Vente à l'emporter ou pose par nos soins

depuis 30 ans www.solcreations.ch
à votre service 021 887 74 30
024 426 07 26

BULLETIN DES AVIS OFFICIELS

Rédaction et régie des annonces:

Grefe municipal de Baulmes

Tél. 024 459 15 66

Fax 024 459 19 64

Courriel: info@baulmes.ch

Après deux ans d'absence

Le THÉ-VENTE **de la Société de Couture de Champvent-ESSERT-VILLARS** **revient**

Nous vous attendons nombreux

le 1^{er} mai prochain
à la grande salle de Champvent dès 14h00

La Société de Couture

Cigarettes, cigares et autres articles de tabac

Chaque année, la négligence des fumeurs est l'une des causes les plus fréquentes d'incendie. Il est particulièrement dangereux de jeter des allumettes enflammées et de ne pas éliminer correctement les cigarettes, les cigares et le tabac à pipe. Êtes-vous fumeur ? Si c'est le cas, vous devez absolument lire les conseils suivants.

Saviez-vous que la braise d'une cigarette peut atteindre 1000 °C ?

Il n'est donc pas étonnant que le fait de fumer au lit cause autant d'incendies. Fumer une dernière cigarette au lit, mais s'endormir la cigarette encore aux lèvres, et voilà qu'elle tombe sur les draps ou sur le tapis : cela peut conduire à un feu couvant. Les victimes meurent alors souvent à cause des gaz de fumée toxiques et ne brûlent que plus tard lorsque le feu se propage.

Les cigarettes, les cigares ou le tabac à pipe qui sont encore rougeoyants ne doivent pas être jetés dans un sac à ordures !

Pour provoquer un incendie, il suffit de combustible (des déchets), d'oxygène et d'une source d'ignition. Ces trois conditions sont réunies dans votre poubelle ou corbeille à papier, et il suffit donc d'une cigarette jetée dans une poubelle pour déclencher un incendie. Une cigarette jetée dans une poubelle dispose donc de toutes les conditions pour déclencher un incendie. Jetez toujours les cendres et les mégots dans un cendrier résistant au feu.

Collecte solidaire pour l'Ukraine

Très touchée par le conflit qui fait rage en Ukraine et désireuse d'agir, la Commune de Baulmes lance une collecte solidaire en faveur des ukrainiens, en collaboration avec la famille Wawrinka et l'ONG de la Paroisse Sainte-Clothilde, qui se charge de transporter les dons directement en Ukraine.

Les dons sont à déposer **du 22 au 25 mars 2022 entre 17h00 et 19h00 et le samedi 26 mars 2022 de 9h00 à 11h00 au hangar à bois** (en face de l'ancien dépôt communal - rue de la Tuilière 3 - 1446 Baulmes):

- Denrées alimentaires: nourriture non périssables, pour adultes, enfants et bébés, conserves, biscuits, sachets de thé, café, sucre, etc.
- Produits hygiéniques: savon, shampoing, tampons, serviettes hygiéniques, couches pour bébé, etc.
- Sous-vêtements et chaussettes uniquement.
- Autres: briquets/allumettes, lampes de poche, piles, sacs de couchage, réchauds à gaz, matelas mousse/tapis de sol.

Les petits gestes font les grands changements: merci d'avance pour votre générosité !

Dimanche 27 mars 2022 à 10h00

Hôtel de Ville de BAULMES
Salle des sociétés

La puissance ***de la paix intérieure***

Conférence suivie d'un débat

DO TULKU RINPOCHÉ
Maître bouddhiste qualifié
En anglais avec traduction française

ENTRÉE LIBRE - Bénéfice au profit des réfugiés ukrainiens

Conseils de prévention incendie en détail

- **Jamais dans votre lit.** Ne vous allongez jamais sur le canapé ou dans votre lit avec une cigarette ou un cigare allumé, surtout pas si vous avez bu de l'alcool.
- Ne fumez pas à proximité immédiate de **matériaux inflammables** tels que les rideaux, les draps, etc.
- Jetez toujours les cendres et les mégots dans un **cendrier résistant au feu** et non dans la poubelle, la corbeille à papier ou le sac-poubelle.
- Les cendres de cigarette peuvent, même après plusieurs heures, encore provoquer des incendies. Ne jetez à la poubelle que des **mégots et cendres bien refroidis et arrosés**. Un cendrier étanche à l'air accélère le refroidissement.
- Ne fumez pas lorsque vous travaillez avec des **liquides très inflammables** (p. ex. des solvants, de la peinture ou du vernis).
- Veillez à ce que les enfants ne puissent pas accéder à vos **allumettes et briquets**.
- Respectez les **interdictions de fumer**.
- Ne jetez pas les mégots et les allumettes non éteints **par temps sec et en cas de risque d'incendie de forêt**.

3 conseils clés du cipi

- **Ne fumez jamais dans votre lit.**
- **N'utilisez que des cendriers résistants au feu.**
- **Faites attention quand vous fumez.**

QUE FAIRE FACE AU FEU ?

ALERTER

Tél. pompiers: 118

Avertir les personnes en danger

PORTER SECOURS

Sauver les personnes et les animaux, sans se mettre en danger

ÉTEINDRE

Combattre le feu
Guider les pompiers



Samedi 26 mars 2022 de 9h à 12 h
à la bibliothèque de Baulmes

- Décrocher la lune -

Vous êtes cordialement invités à nous rejoindre pour partager un moment convivial et festif sur le thème de cette année.

9h : Accueil café, croissant...

9h30 : jeux, bricolages, histoires et autres surprises !

Dès 11h30 : Apéritif pour les grands

Venez nombreux, on se réjouit : à tout bientôt !

Le comité

PRÉSENTE SES
SOIRÉES ANNUELLES

DIRECTION : CORINNE TSCHUMI
PIANISTE : CHRISTELLE HIERTZELER

<p>VENDREDI 25 MARS À 20 H 15</p> <p>CASINO D'ORBE</p> <p>CHOEUR MIXTE HARMONIE YVONAND</p> <p>DIRECTION : RAOUL BAUMANN</p>	<p>SAMEDI 9 AVRIL À 20 H 15</p> <p>GRANDE SALLE DE RANCES</p> <p>INVITÉS : CHOEUR MIXTE CRESCENDO YVERDON</p> <p>DIRECTION : CORINNE TSCHUMI</p>
--	--

OUVERTURE DES PORTES 19 H 45
ENTRÉE 15.-